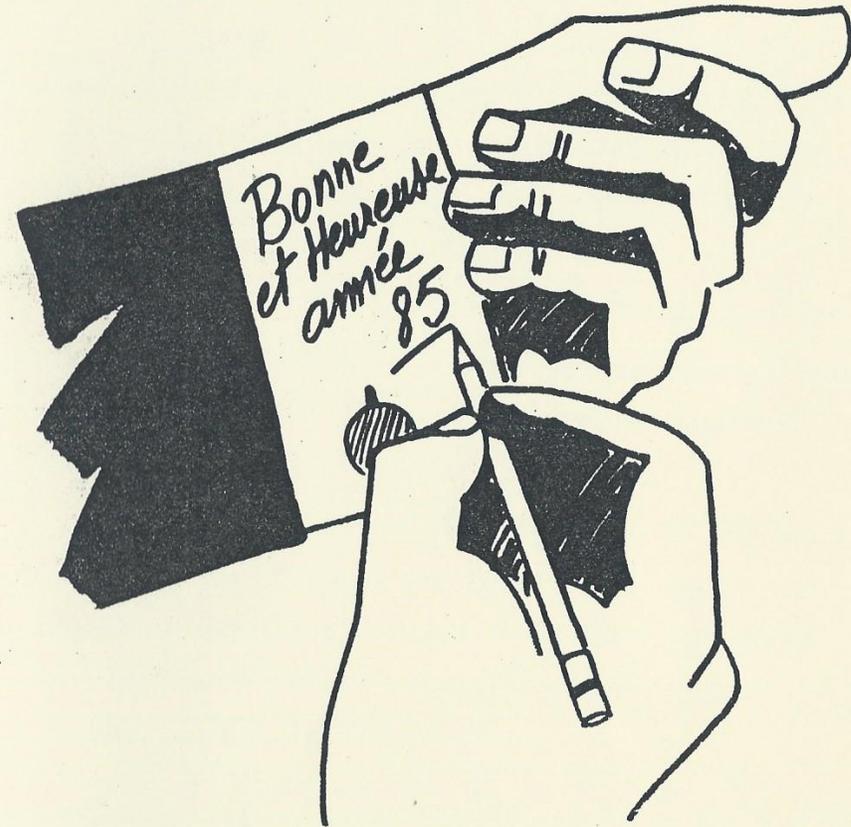
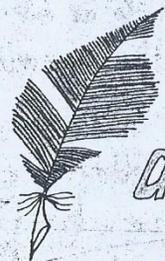


redaction MAIRIE D'ALLONVILLE

N° 12

le trait d'union





"le mot" de monsieur le maître

L'année 1984 a été fertile en réalisations. Tout d'abord au mois de juin, le bordage de la rue du moulin, profitant d'un magnifique beau temps, a été réalisé en moins de trois semaines créant ainsi un minimum de dérangements.

Au mois de juillet, c'était la réalisation du terrain de football qui futensemencé au début du mois d'août et qui deviendra opérationnel au printemps prochain.

Ce fut ensuite la réalisation au mois d'août du terrain de tennis qui, après la constitution du club fut inauguré au mois de septembre et qui compte déjà une cinquantaine d'adhérents.

Le parking de la salle des fêtes d'une superficie de 1000 m² a été terminé vers la fin octobre permettant ainsi de

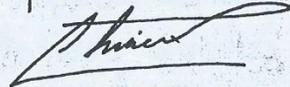
dégager la rue des auges lors des manifestations amenant à la salle des fêtes un nombre important de voitures. Le plan d'occupation des sols a été arrêté le 19 septembre 1984 afin d'être soumis à l'enquête publique pour une durée de 3 mois avant d'être proposé aux habitants d'Allonville pour d'éventuelles suggestions ou réclamations.

Le 28 octobre a eu lieu le traditionnel "repas des aînés" qui groupait une quarantaine de participants accompagnés de leurs amis. Dans une ambiance sympathique et détendue la journée s'est déroulée avec la participation d'une troupe théâtrale picarde.

Suite à la future construction de la rocade Nord-Est à Amiens, un remembrement des terres agricoles est en train de s'élaborer sur une partie du territoire Agricole d'Allonville.

Voici retracées brièvement les réalisations 1984 qui, nous le souhaitons, ont apporté une amélioration à la vie et aux loisirs des habitants d'Allonville.

A la veille de la nouvelle année je viens au nom de la municipalité et en mon nom personnel vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de travail, principaux éléments de votre réussite.



COMITÉ DES FÊTES

Le calendrier du Comité des fêtes se termine pour l'année 84. Nous pensons qu'il a été bien rempli dans la mesure de nos possibilités.

En effet nous avons essayé au mieux de varier les activités; du concours de manille à celui de pétanque en passant par la course à baudets à celle de vélos.

Ce qu'il faut retenir c'est que les diverses manifestations ont été organisées sans avoir puisé dans le budget communal.

En attendant l'arbre de Noël du 15 décembre prochain nous remercions tous les participants et vous donnons rendez-vous à l'année prochaine dont voici le nouveau calendrier.

Samedi 19 janvier: Concours de cartes

Dimanche 10 mars: concours de ping - pong

Date à déterminer: course à baudets

Dimanche 9 juin; marché à réderies

Samedi 24 août: course cycliste

Samedi 31 août: bal de la fête

Dimanche 1er septembre : fête locale

Lundi 2 septembre

Dimanche 20 octobre: repas des aînés

Samedi 9 novembre: repas dansant privé

Samedi 14 décembre: arbre de Noël

COMPTE ADMINISTRATIF 000

	1983	Reste à réaliser
<u>Depenses</u>	<u>Réalise</u>	<u>219081,25</u>
1 Fonctionnement	903996,25	
Investissement	525645,07	219081,23
	378551,18	
<u>Recettes</u>	<u>1 247526,35</u>	<u>74610</u>
Fonctionnement	834860,73	74610
Investissement	412665,62	
<u>Deficit global de clôture</u>		<u>144471,25</u>
<u>Exeuent global de clôture</u>	<u>343530,10</u>	

Le compte administratif et le compte de gestion sont acceptés à l'unanimité.

SCOLARITE

Après la lecture d'une lettre du Maire d'Amiens prévoyant de réclamer aux familles ayant des enfants scolarisés à l'extérieur, une participation forfaitaire de 305 F, le conseil refuse à l'unanimité d'acquiescer cette participation à notre avis non justifiée.

TARIF SALLE DES FETES

	Aillonville	Exterieur
BOOM MATINEE	200 F	
SOIREE	350 F	
Repas 1 JOUR	500 F	1000 F
2 JOURS	700 F	1400 F
LUNCH 1 JOUR	350 F	750 F
2 JOURS	500 F	1000 F
VIN D'HONNEUR	200 F	450 F
ARBRE DE NOEL		850 F

Location à l'année pour les associations locales pour une occupation non lucratives 120 F

Soirée dansante pour associations locales sans publicité 400 F

Soirée dansante pour associations locales avec publicité 1000 F

Soirée dansante privée pour extérieur 1500 F

La location pour des bals publics est refusée.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Dépenses de fonctionnement 213 618

Denrées et fournitures 10 000
Frais de personnel 10 000
Travaux serv. extérieurs 3 039
Participations contingents 3 000
Frais de gestion générale 5 500

Prèlevement pour dépenses d'investissement :
182 079

Recettes de fonctionnement 213 618

Subventions 2 460
Produits exceptionnels 12 100
Produits antérieurs 199 058

Dépenses d'investissement 301 789

Logement école 18 901
Voirie 83 000
Tennis 121 000
Salle des fêtes réparation toit de l'église 37 179
Eclairage public 39 164

Recettes d'investissement 301 789

Excédent d'investissement reporté 144 471
Subventions d'équipement dons et legs 74 610

Prèlevement sur recettes de fonctionnement 182 079
Produit des emprunts - 100 000

BALANCE GENERALE

Dépenses fonctionnement : 31 539
investissement 301 789
333 328

Recettes fonctionnement : 213 618
investissement 119 710
333 328

Ce budget a été accepté à l'unanimité.



ECLAIRAGE PUBLIC

De nombreuses lampes sont tombées en panne ces derniers mois. Vous voudrez bien nous excuser d'avoir un peu tardé à effectuer les réparations mais le Conseil municipal avait décidé de moderniser le réseau.

Les lampes existantes ont une puissance de 150W e celles à installer sont de 70W seulement pour une même luminosité. La dépense sera donc diminuée de moitié.

Le devis le moins disant de la C.G.E.E. s'élève à 65 200F. H.T.

Nous avons obtenu des subventions de

-Département : 30% H.T.

- Syndicat d'électrification : 18% T.T.C.

- Subvention d'Equipement (Etat) : 2%

- Récupération de la T.V.A. dans deux ans.

Cet investissement sera facilement récupérable dans les prochaines années par les économies d'énergie ainsi réalisées.

RENFORCEMENT ELECTRIQUE:

Un renforcement électrique sera réalisé dans le premier semestre de l'année 1985

- rue des auges

-grande rue

-rue du bout de ville

Certains poteaux de bois seront remplacés par des supports béton.

Le coût des ces travaux est pris en charge à 100% par le syndicat d'électrification.

CLUB DES AINES

Dans son activité le Club avait prévu l'organisation d'excursions et petits voyages.

Il faut préciser "avait" car en 1984, devant l'importance des frais de transport demandés par les sociétés d'autocars, le Club a dû suspendre provisoirement ses petites randonnées.

Grâce aux bonnes volontés et au dévouement de tous, nous assurons maintenant bénévolement notre propre transport.

Une nuit précédant une réunion j'avais rêvé rencontrer l'historien Michelet qui m'avait précisé que la France était une grande personne possédant sa capitale, ses villes, ses villages, ses plages, ses sites pittoresques son art culinaire etc...

Bref, il concluait que la Somme était bien mal connue!

Brusquement revenu à la réalité, il s'imposa à mon esprit, une vision de ma jeunesse où mon instituteur de St Pierre m'imposait une rédaction avec thème "racontez une belle journée".

Présidant une réunion du Club, j'exposais aux membres présents ce souvenir ancien; ils décidèrent de vivre ce songe...

Du rêve à la réalité il n'y avait qu'un pas, ainsi l'organisation connut-elle son exécution en juin.

Oh! merveilleuse journée!

Au restaurant du bord de Somme devant un apéritif puis la dégustation d'un repas où l'art du cuisinier fit merveille, le tout accompagné de son compère le vin aux fines bouteilles. Les figures, du rosé, passèrent bientôt aux couleurs carmin!

Ce n'était pas la clôture! Comme des militaires rassemblement à l'embarcadère où majestueux, les gondoliers dans leurs impeccables bateaux nous attendaient.

Oh! merveilleux voyage dans les nombreux ruisseaux

les "rieux" des hortillonnages. Que de belles maisonnettes, que de beaux chalets, que de délicieux potagers, parcs, coins de rêve et pourtant réalité. Quel calme ce glissement silencieux sur les eaux de cette Somme si paisible!

Comme dans Ciboulette nous avons fait un beau voyage et le Club se souviendra longtemps de cette belle journée.

S'il me fallait refaire cette rédaction du temps jadis, voici au temps présent tout ce que je vous transcrirais à vous Maître Clément, vous qui pieusement reposez au cimetière de Cardonnette.

Quelle note me donneriez - vous?

Une vieille maxime ne dit - elle pas : " Le temps qui efface tout , n'efface pas le souvenir."

TENNIS CLUB D'ALLONVILLE

Depuis le mois d'Octobre, Allonville a son court de tennis. Malgré une météo incertaine, quelques personnes ont déjà pu "taper la balle".

A l'issue de l'Assemblée Générale du 12 octobre le TENNIS - CLUB D'ALLONVILLE a été créé pour que chacun, petits et grands, puisse profiter des installations et s'adonner à son sport favori.

Le Club est dirigé par un Bureau dont voici la liste des membres élus par le Conseil d'Administration:

- Président: M. Yves JOSSE, 8 Résidence Terre des Vignes.
- Vice-Président: M. Claude ITSWEIRE, 14 rue du bout de ville.
- Trésorier: M. Didier BENOIST, 21 Grande Rue.

- Trésorier-Adjoint: M. J. Pierre DESAINTEJEAN, 3 Grande Rue.
 - Secrétaire: Mme Michèle BENOIT, 10 rue du moulin.
 - Secrétaire-Adjointe: Mme Martine ITSWEIRE,
- Toutes ces personnes sont à votre disposition pour vous renseigner sur le fonctionnement du Club.

A titre d'information, voici le montant des cotisations pour la saison 1984-1985:

- 1 ADULTE (à partir de 18 ans): 250,00 fr.
- 1 COUPLE: 400,00 fr.
- 1 ENFANT DONT LES PARENTS JOUENT: 100,00 fr.
- 1 ENFANT DONT LES PARENTS NE JOUENT PAS: 150,00 fr.
- PERSONNES EXTERIEURES A ALLONVILLE, INVITEES PAR UN MEMBRE DU CLUB: 20,00 fr par heure.

PERSONNES AYANT DES ASCENDANTS OU DES DESCENDANTS DIRECTS VIVANT A ALLONVILLE, MAIS QUI N'HABITENT PLUS DANS LE VILLAGE:

- ADULTE: 350,00 fr
- COUPLE: 600,00 fr
- ENFANT DONT LES PARENTS JOUENT: 170,00 fr
- ENFANT DONT LES PARENTS NE JOUENT PAS: 220,00 fr

Pour pouvoir jouer, il est obligatoire d'être inscrit au Club et d'avoir la licence F.F.T.

Soucieux de promouvoir le Tennis auprès des jeunes d'ALLONVILLE, le Bureau a décidé de mettre le court à la disposition des enfants pour quelques heures, GRATUITEMENT, et sous la SURVEILLANCE d'un membre du Club

- mercredi de 9h à 10h : Mr AUBIN
- de 16h à 17h : Mr JOSSE

de 10h à 11 h: Mr LECLERCQ
et ce, à partir du mois de mars prochain.
BONNE SAISON TENNISTIQUE A TOUTES ET A TOUS ET SURTOUT
BON AMUSEMENT.

Gymnastique

VOLONTAIRE

Pas de compétition dans ces cours, mais seulement
une séance d'éducation physique où l'on entretient la
souplesse et les articulations.

Tout cela dans une ambiance collective agréable,
sympathique: un moment de détente et de rencontre avec
ceux qui déjà nombreux, pratiquent la gymnastique
volontaire.

Maintien de la forme

Maintien de la santé

Plus de santé c'est plus de bonheur

Alors venez nous rejoindre!

Les séances se déroulent à la salle des fêtes

Le mardi de 19 h à 20 h.

Le vendredi de 18 h 45 à 19 h 45.

Pour tous renseignements s'adresser à

- Madame RICHY tel: 92 84 74

- Madame JOSSE tel: 92 80 30